



Burkina Faso : Projet de stratégie e-gouvernement, e-Santé et Protection sociale et e-Commerce,

Dans le cadre de l'Initiative pour la Société de l'Information en Afrique (AISI) qui prône l'utilisation des TIC comme instrument de développement socio-économique, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a soutenu le Burkina Faso pour la définition de cyber stratégies sectorielles sur les cinq secteurs suivants : e-gouvernement, e-santé et protection sociale, et e-commerce. Un résumé des documents issus des 4 secteurs est ci-dessous :

e-commerce

La vision stratégique du Burkina Faso dans le domaine du e-commerce est « d'utiliser les TIC comme moteur de développement de services performants, d'une économie compétitive pour un développement accéléré et durable. » Pour atteindre cette vision, la mission principale est de réaliser une économie moderne et compétitive en utilisant les TIC pour moderniser les services et la gouvernance des entreprises. A cet égard, la stratégie nationale après avoir fait l'état des lieux sur les domaines de la législation, des institutions, de la pénétration et de l'usage des TIC, ainsi que des perceptions vis-à-vis des TIC, a analysé les faiblesses, menaces, forces et opportunités avant de recommander des actions concrètes à mener pour permettre au pays de faire partie de la société du numérique. Le document conclut par un plan d'action 2010-2015.

e-gouvernement

La mise en place d'une stratégie e-administration pour le Burkina Faso a pour objectif de renforcer la bonne gouvernance et d'assurer « Une administration au service du citoyen, équitable, transparente et efficace » selon la vision définie par le gouvernement. La mission du programme e-administration a comme objectifs d'améliorer l'efficacité du personnel de l'Administration ; d'informatiser les procédures de travail de l'administration et de mettre en ligne des services destinés aux citoyens, aux entreprises et aux partenaires ; de renforcer les instruments et mécanismes de gestion de l'économie ; de crédibiliser les processus électoraux ; d'améliorer la visibilité de l'action gouvernementale ; de renforcer les capacités et améliorer la visibilité du parlement, des organes consultatifs et de médiation ; de renforcer les capacités des organes de lutte contre la corruption ; de renforcer les capacités et l'efficacité de l'appareil judiciaire ; d'améliorer la visibilité des collectivités locales et des actions en faveur du développement, la gestion des parcelles et de l'aménagement du cadre de vie, la transparence et le contrôle de la gestion budgétaire et comptable, la gestion de l'aide financière internationale, l'accès aux services offerts par l'administration locale et les performances de cette administration ; de renforcer les instruments et mécanismes de gouvernance et de gestion de l'économie locale ; de renforcer les capacités et améliorer la visibilité des représentations diplomatiques du Burkina Faso à l'étranger ; et de rationaliser l'acquisition, le renouvellement et la maintenance des équipements et systèmes informatiques de l'Administration. Après avoir fait l'état des lieux, le document indique les facteurs clé de succès pour la mise en œuvre de la stratégie e-administration et conclut par un plan d'action 2010-2017.

e-santé et protection sociale

La Vision du Burkina en matière d'e-Santé et Protection sociale est « la Santé et la Protection sociale pour tous n'importe quand et n'importe où par l'utilisation soutenue des technologies de l'information et de communication ». Pour réaliser cette vision, la mission est de fournir des services

de soins de santé et de protection sociale de qualité, d'une manière équitable, et accessible, à tous en employant les technologies de l'information et de la communication dans la planification, la gestion, et les prestation de services, à la population du Burkina, indépendamment du temps et de la distance. La stratégie e-santé et protection sociale est guidée par les principes de base et les valeurs fondamentales suivantes : l'utilisation des TIC en santé et dans la protection sociale n'est pas un but en soi - sa valeur est en soutenant l'intérêt supérieur que constituent les buts et les fonctions du système de santé et le système de la protection sociale; l'utilisation des TIC en santé et dans la protection sociale doit tenir compte des besoins et des aspirations de la population, de l'environnement, et des ressources disponibles ; Ile Burkina Faso met un accent particulier dans l'harmonie entre les actions de systèmes de santé d'une part et des priorités internationales, régionales et du pays, ainsi que des politiques et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs), de l'autre part ; et la sécurité et la confidentialité des données personnelles, comme celles des organismes et de l'état, doivent être protégée, et d'une manière générale, l'utilisation des TIC en santé et dans la protection sociale doit être guidé par des considérations éthiques. Après avoir défini les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la Santé et la protection sociale au Burkina, le document dresse dix axes fondamentaux sur lesquels repose la stratégie. Elle conclut par une une liste de mesure d'accompagnements et une esquisse de fiche de projets de mise en œuvre.

For further information, please contact:

Ms. Aida Opoku-Mensah
Director, ICTs, Science and Technology Division (ISTD)
UN Economic Commission for Africa (UNECA)
P. O. Box 3001, Addis Ababa, Ethiopia
Email: aopoku-mensah@uneca.org